



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE AUX PAYS-BAS

## **Présentation croisée Prix Descartes-Huygens 2018**

(16 janvier 2020, Résidence de France à La Haye)

*Discours prononcé par Luis Vassy, Ambassadeur de France aux Pays-Bas*

Je suis très heureux de vous accueillir ce soir et de constater que nous avons parmi nous notamment une audience et un public particulièrement jeunes. Ce dont je me félicite toujours puisque c'est pour l'Ambassade une priorité que de s'ouvrir à la jeunesse française aux Pays-Bas, néerlandaise et à tout ceux qui vont être acteur à la relation entre nos deux pays demain.

C'est la première fois, l'an dernier, que le prix Descartes-Huygens a récompensé deux femmes scientifiques, l'une chimiste, Marine Cotte, spécialisée en conservation des œuvres d'art, et la seconde spécialiste de la langue et de la littérature françaises, Katell Lavéant, également Présidente de la Fondation Franco-Sciences qui regroupe les chercheurs francophones exerçant aux Pays-Bas et avec laquelle nous avons organisé cette soirée, avec laquelle je compte que nous pourrions prolonger nos relations de manière à rendre encore plus étroit les réseaux scientifiques et de recherche franco-néerlandais, qui sont déjà particulièrement forts.

Marine Cotte et Katell Lavéant ont reçu ce prix, non seulement pour l'excellence de leur travail scientifique, mais aussi leur investissement de longue date dans la coopération franco-néerlandaise.

Elles sont innovantes sur plusieurs points, mais je retiendrai surtout l'aspect transversal de leurs recherches, ce qui leur a ainsi permis de développer depuis un an des ponts entre leurs projets de recherches respectifs, également une première dans l'histoire de ce Prix.

Quelques mots sur ce prix Descartes-Huygens. Créé en 1995 par les Gouvernements français et néerlandais, il est décerné par l'Académie des Sciences en France au lauréat néerlandais et par l'Académie Royale des Arts et des Sciences (KNAW) des Pays-Bas au lauréat français. En finançant des séjours de recherches d'une durée totale de 3 mois par an, ce prix permet d'intensifier les collaborations existantes, ainsi que d'en initier de nouvelles, dans tous les domaines de recherche, entre nos deux pays.

Il s'agit donc d'un prix croisé franco-néerlandais, qui récompense depuis 25 ans, l'excellence de la coopération scientifique entre nos deux pays et en illustre la complémentarité au service de la construction d'une Europe de la Recherche.

Je crois également que ces programmes que nous mettons en place et qui relient nos deux sociétés, dans l'ensemble de leurs composantes, sont importants pour que nos pays acquièrent encore d'avantage d'intimité que celle qu'ils ont su déjà développer au cours des âges. J'entends beaucoup parler, depuis que je suis arrivé ici, de la question des différences culturelles entre la France et les Pays-Bas. Je voudrais tous vous inviter à réfléchir au fait que si l'on prend du champ, en réalité, les différences culturelles entre Européens sont bien réelles certes - et d'ailleurs, elles font partie d'ailleurs de notre richesse si elles sont bien gérées – mais qu'en réalité, elles restent des nuances plutôt que des différences fondamentales. Nous vivons dans un environnement culturel commun. Et au socle de cet environnement culturel commun, la démarche scientifique fait partie de cet héritage. C'est-à-dire la relation au fait, la capacité à faire des hypothèses et à déduire de manière libre la cohérence ou l'absence de cohérence de ces hypothèses pour faire progresser notre connaissance, en toute liberté.

Il est important que nos systèmes de recherche, nos systèmes universitaires, nos jeunes, nos étudiants, dialoguent entre eux de manière à ce qu'on puisse constater que, prises ainsi, nos différences sont en réalité, un moyen de nous renforcer les uns les autres, en apprenant de nos voisins, plutôt que de nous diviser.

Les mobilités étudiantes et des chercheurs, pour cette raison, font partie des priorités que je me suis assignées pour les années qui viennent en tant qu'Ambassadeur et donc j'espère pouvoir travailler avec l'Ambassade, avec l'Institut français, avec les ministères et l'ensemble des acteurs concernés, à accroître encore la mobilité étudiante entre nos deux pays qui est satisfaisante mais pour lesquelles, il me semble qu'on a des marches de progrès importantes.

2020 sera d'ailleurs l'année du lancement officiel de la plateforme France Alumni Pays-Bas, puisqu'il est important que les gens circulent mais il est aussi important qu'ils conservent des contacts entre eux. Ce programme, conçu par le service culturel et l'Institut français, nous permettra de recréer un lien entre les dizaines de milliers qui ont, à une occasion ou à une autre, parfois pour de très courts séjours, parfois pour des séjours plus longs, navigué entre nos deux pays et qu'ils constituent un lien vivant entre eux.

Nous sommes également soucieux d'établir un partenariat avec l'ensemble des acteurs plus présents sur le terrain. Une fois de plus, je voudrais mentionner Franco-Sciences qui sera pour nous, je l'espère, un partenaire de nos actions dans les années à venir.

Je voudrais laisser la parole à Anne-Emmanuelle Grossi qui va vous présenter plus en détail l'ensemble du panorama existant de nos programmes bilatéraux et je voudrais remercier nos intervenants de venir nous faire une démonstration vivante de l'intérêt que ces programmes de collaboration entre nos deux pays représentent. A la fois pour rapprocher nos systèmes mais aussi pour faire avancer le savoir dans les domaines sur lesquels ils travaillent.

Je vous remercie, une fois de plus, d'être venus aussi nombreux ce soir, aussi jeunes et enthousiastes.